

REPONSE à la CGT Finances Publique et à l'Union Solidaires SNUI/SUD Trésor

Chers camarades,

Vous nous avez adressé le 28 juillet dernier, le compte rendu de votre intersyndicale du 26 juillet 2011 contre le démantèlement des Recettes des Finances d'Aix et d'Arles.

Dans ce compte rendu, vous

- ✓ Citez la pétition remise lors du Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) du 1^{er} juillet,
- ✓ Estimez qu'il faille passer à la vitesse supérieure dans la mobilisation parce que la direction n'a pas répondu à la pétition,
- ✓ Avez décidé de demander une audience ouverte à l'ensemble des collègues des deux Recettes des Finances à Mme REISMAN
- ✓ Proposez à FO de s'associer à cette demande pour lui donner le maximum de poids,
- ✓ Enfin vous avez décidé de vous adresser aux partenaires des RF (notaires, élus locaux,...) et de préparer une conférence de presse.

Permettez nous quelques précisions :

- La direction locale a annoncé aux organisations syndicales le 23 juin dernier le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière qu'elle entendait mettre en œuvre dans les BdR, dont le relogement de la Recette des Finances d'Aix pour une partie à l'Atrium (ex DSF d'Aix) et pour une autre partie à Estienne d'Orves (SIP). Sauf à avoir mal compris, rien n'a été annoncé pour la RF d'Arles.
- Le lundi 27 juin 2011, soit deux jours ouvrables après l'annonce, FO DGFIP 13 s'est rendu en visite de poste à la RF d'Aix pour rencontrer les agents. C'est lors des échanges avec eux qu'ils ont décidé de manifester leur désaccord au travers d'une pétition. Cette pétition a été remise, à l'initiative de FO DGFIP 13, au Président du CTPD du 1^{er} juillet afin qu'elle soit annexée au procès verbal.
Nous n'avons pas attendu la torpeur de l'été pour agir.
- La section a demandé une audience à la n°1 départementale pour un tour d'horizon de rentrée. Nous ne manquerons pas d'évoquer avec elle ce sujet
- Nous n'avons pas forcément les mêmes pratiques syndicales. Nous n'avons pas pour habitude d'effrayer les collègues quand il n'y a pas lieu et les faire réagir par « prévention ». Nous estimons que nous représentons les personnels et que donc nous parlons en leur nom. Les faire intervenir dans des périodes conflictuelles nous semble nécessaire en revanche faire intervenir l'ensemble des collègues lors d'une audience ne nous convient pas. Sinon pourquoi les agents choisiraient-ils leurs représentants lors des élections professionnelles ? Pourquoi n'interviendraient-ils pas collectivement pour les dossiers qui les concernent en CAP ou en CTP ?

.../...

Nous souhaitons enfin vous rappeler qu'en ce qui concerne le dossier relatif au Centre des Impôts Fonciers de Tarascon, vous avez délibérément choisi d'évincer FO DGFIP 13 de l'intersyndicale qui était pourtant constituée puisque nos trois syndicats étaient présents lors de la réunion du 1^{er} avril 2011 avec les agents du site. Depuis mars 2011, nos trois syndicats participent aux groupes de travail du Comité Hygiène et Sécurité sur ce sujet. Vous avez sollicité une audience à Bercy sans même nous en parler écartant de fait notre syndicat. De la même façon, lorsqu'il nous a été proposé de rencontrer ensemble les représentants de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES) le 12 mai dernier, vous avez volontairement choisi l'horaire qui ne convenait pas à FO DGFIP 13 et qui l'avait clairement énoncé. Dans ces conditions votre choix de proposer à FO de s'associer à votre demande d'audience pour lui donner le maximum de poids nous étonne. En même temps, nous sommes ravis que vous puissiez penser que notre présence donnerait plus de poids à votre revendication. A moins que vous considériez que nous puissions être en intersyndicale sur les dossiers relatifs à la filière Gestion Publique mais pas sur ceux concernant la filière Fiscale.

Nous sommes, tout comme vous, les défenseurs des agents, des missions, du service public de proximité et de l'emploi et nous refusons toute manipulation.

Marseille , le 05/08/2011

Le Comité Départemental
FO DGFIP 13